



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 11 AVRIL 2022

n°11-2022

Vote du compte administratif 2021

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Pôle Hippique de Saint-Lô (SMPH) s'est réuni Lundi 11 avril 2022 à 10 heures à SAINT-LO à la Maison du Département, salle AUDIO, sur convocation du 1^{er} avril 2022.

La séance est présidée par M. Jean MORIN, Président du SMPH.

Secrétaire de séance : M. Sylvain LETOUZE.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

PARTICIPANTS (avec voix délibérative) :

Membres titulaires :

en présentiel

M. Jean MORIN	Conseiller départemental, Président du SMPH
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental
Mme Emmanuelle LEJEUNE	Maire de la Ville de Saint-Lô
M. Sylvain LETOUZE	Conseiller régional – Région Normandie
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo

en visioconférence

Mme Stéphanie CANTREL	Conseillère municipale - Ville de SAINT-LO
Mme Malika CHERRIERE	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Mickael GRANDIN	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo

EXCUSES :

M. Hervé AGNES	Conseiller départemental
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale – Région Normandie



Vote du compte administratif 2021

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du Comité du SMPH du 11 avril 2022 présentant le compte administratif 2021 figurant en annexe ;

Monsieur Jean MORIN, Président du SMPH, ayant quitté la salle,

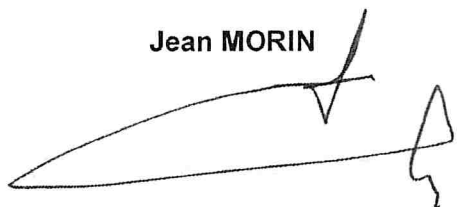
Le comité syndical, sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE, première vice-présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres participants, vote le compte administratif 2021 du SMPH qui fait apparaître les mêmes résultats que le compte de gestion 2021 :

- un excédent de 2 109 493,68 euros pour la section de fonctionnement ;
- un excédent de 843 008,55 euros pour la section d'investissement.

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte
du Pôle Hippique de Saint-Lô,**

Jean MORIN





Syndicat Mixte du Pôle Hippique de Saint-Lô

Réunion du Comité Syndical

Lundi 11 avril 2022 à 10 heures
Maison du Département à SAINT-LO
(salle audio)

Compte administratif 2021

Le compte administratif 2021, établi par le SMPH, arrêté au 31 décembre 2021 fait apparaître les mêmes résultats que le compte de gestion, soit :

- un excédent de 843 008,55 euros en investissement ;
- un excédent de 2 109 493,68 euros en fonctionnement.

I. Le résultat du compte administratif

En fonctionnement, la réalisation des recettes de l'exercice 2021 (hors reprise des résultats antérieurs), 2 530 818,11 euros, est un peu en deçà de la prévision de 2 615 106,44 euros, soit un taux d'exécution de 96,8 %. Plusieurs manifestations ont été annulées en raison des crises sanitaires, COVID et rhinopneumonie équine. C'est en effet un total de 130 900 euros de recettes qui ont été perdues en 2021.

Les dépenses affichent, quant à elles, un taux d'exécution de 98,1 %, soit 2 673 862,24 euros réalisés sur un montant prévu de 2 726 685,68 euros, laissant 52 823,44 euros de dépenses non réalisées, montant ajusté à 47 823,44 euros, si l'on exclut le montant des dépenses imprévues.

Les conséquences de l'incendie du 12 juillet 2019 venant perturber la lecture de la section de fonctionnement du budget depuis trois ans, il est nécessaire de les retraiter.

En 2019, l'assureur du Pôle hippique, la SMACL, a rapidement débloqué un acompte de 500 000 euros afin de faire face aux dépenses urgentes de sauvegarde. En 2019, c'est donc une recette exceptionnelle de 500 000 euros qui a servi à financer 179 160,95 euros de dépenses de fonctionnement et 25 747 euros de dépenses d'investissement liées à l'incendie.

En 2020, la SMACL a versé le solde de l'indemnité d'un montant de 1 979 654 euros (soit une indemnité totale de 2 479 654 euros). En 2020, les dépenses liées à l'incendie se sont élevées à 33 891,04 euros en fonctionnement et 59 572,70 euros en investissement.

Pour ce qui concerne l'exercice 2021, ce sont 15 204,55 euros de dépenses de fonctionnement et 90 955,43 euros de dépenses d'investissement qui sont liées à l'incendie.

Ce sont donc 404 258,67 euros de dépenses liées à l'incendie qui ont été réalisées depuis 2019.

En investissement, les recettes, 1 797 621,69 euros sur 1 797 664,55 euros prévus, ont été exécutées à quasi 100 %.

En dépenses, le taux de réalisation reste faible, à 17,4 % hors opérations d'ordre, en lien avec l'avancement du plan pluriannuel d'investissement. La totalité des dépenses (réelles et ordre) réalisées est de 954 613,14 euros sur un montant prévu de 1 797 664,55 euros.

II. L'analyse du compte administratif 2021

A. La section de fonctionnement

Le résultat de l'exercice 2021, hors résultat reporté, est négatif. Il s'établit à -143 044,13 euros. Il est à mettre en parallèle des impacts des crises sanitaires sur les recettes du SMPH.

a) Les recettes :

Les recettes de fonctionnement, hors opérations d'ordre et hors reprise du résultat antérieur, s'élèvent à 1 819 341,74 euros.

Les participations des collectivités membres, d'un montant de 858 700 euros, ont augmenté en 2021 de 208 700 euros pour compenser les pertes de recettes 2020 liées à la crise sanitaire. Elles se répartissent de la manière suivante :

- 257 610 euros pour la Département de la Manche ;
- 257 610 euros pour la Région Normandie ;
- 171 740 euros pour Saint-Lô Agglo ;
- 171 740 euros pour la ville de Saint-Lô.

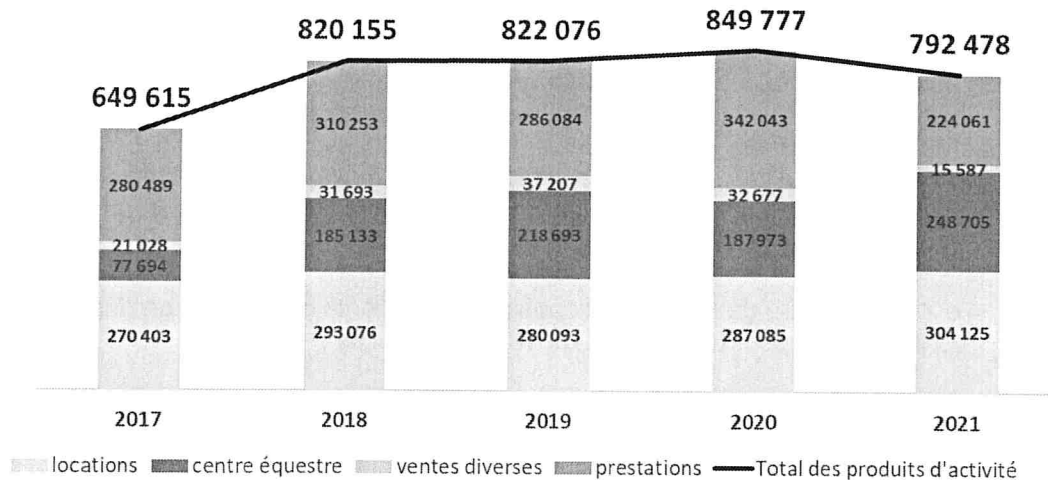
Les collectivités ont également apporté une participation de 40 000 euros pour la réalisation de l'étude stratégique.

S'ajoutent à ces participations, celles de l'institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) pour la compensation partielle de la mise à disposition de personnel d'un montant de 44 319,56 euros et un solde 512,05 euros pour la subvention du Tour de France de 2016 (montant total de la subvention de 10 512,05 euros pour 10 000 euros initialement inscrits sur un exercice antérieur).

Les produits d'activités du pôle hippique se sont établis à 792 477,88 euros, en baisse de 6,7 % par rapport à l'année dernière. Ils se décomposent ainsi :

- 304 125,13 euros pour les locations ;
- 15 586,63 euros pour les ventes diverses ;
- 224 060,93 euros pour les prestations (dont 12 250 euros pour les prestations du technicien d'insémination) ;
- 248 705,19 euros pour le centre équestre

Produits d'activité



Le pôle hippique a par ailleurs reçu une subvention 2 500 euros du Département de la Manche pour l'organisation du concours Harcour et 3 600 euros d'aide exceptionnelle de l'IFCE pour le soutien à l'activité du centre équestre.

S'ajoutent à ces recettes d'activités, 43 864,73 euros de remboursement de charges de personnel (remboursements arrêt maladie) et 7 770,14 euros de recettes de gestion courantes, pour la participation des agents aux tickets restaurant.

Les recettes exceptionnelles d'un montant de 25 597,38 euros proviennent de :

- 8 000 euros pour la reprise de la chargeuse schaffer ;
- 5 795,72 euros de mandats annulés sur exercices antérieurs ;
- 2 466,66 euros de remboursement du SYMEL et du SMEL pour la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les assurances ;
- 9 335 euros pour divers remboursements (trop perçu, indemnités d'assurance).

Les opérations d'ordre s'élèvent quant à elles à 711 476,37 euros.

b) Les dépenses

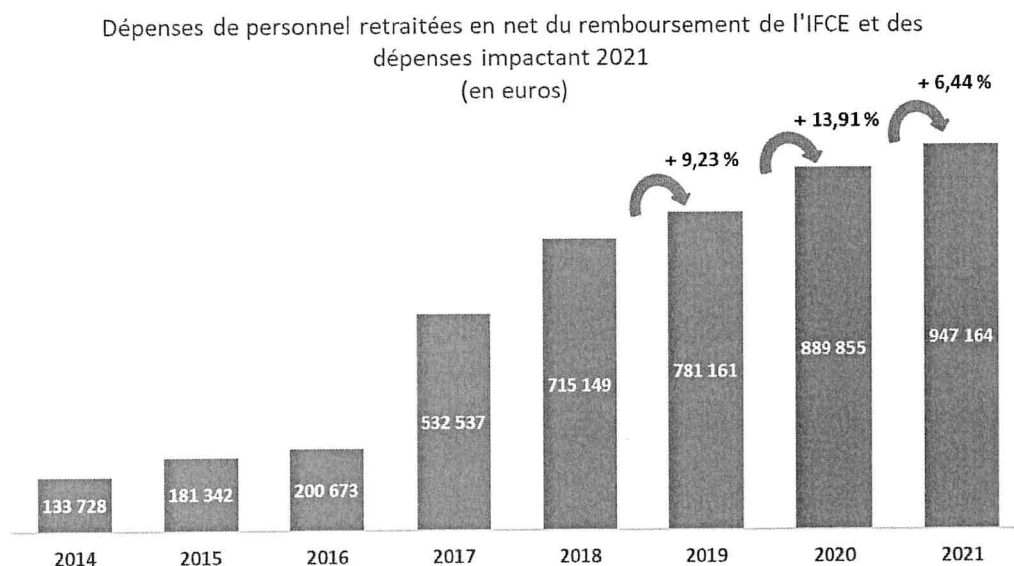
Les dépenses de fonctionnement, hors opérations d'ordre, s'élèvent à 1 930 792,78 euros.

Le principal poste de dépenses est celui des charges de personnel. Il s'élève à 1 070 963,99 euros. En raison d'un manque de crédits et de l'absence de facturation de la Ville de Saint-Lô, des dépenses liées à 2020 ont été réglées en 2021. Ces dépenses 2020 s'élèvent à 79 480,29 euros :

- la mise à disposition des agents de la ville de Saint-Lô pour un montant de 22 355,93 euros ;
- le 2^{ème} semestre de la mise à disposition des agents de la direction départementale du patrimoine pour un montant de 13 099,76 euros ;
- le 2^{ème} semestre de la mise à disposition des agents du service mutualisation des fonctions support des satellites et de la direction des ressources humaines pour un montant de 35 979,26 euros ;
- la facturation d'une partie du solde du 2^{ème} semestre de la mise à disposition des agents de l'IFCE pour un montant de 8 045,34 euros.

Les dépenses de personnel se seraient élevées à 991 483,70 euros.

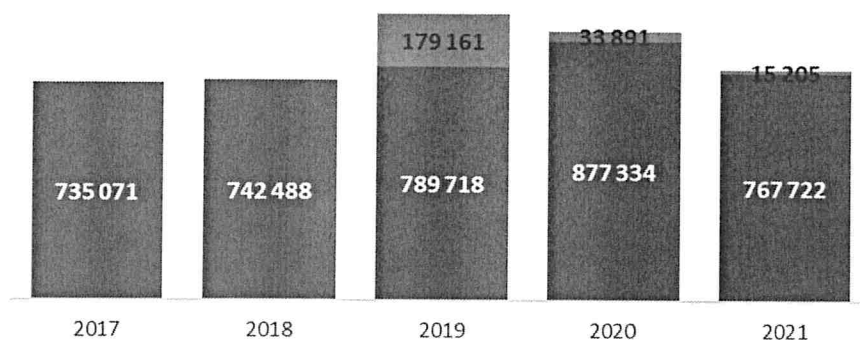
La prise en charge partielle des coûts de la mise à disposition des agents de l'IFCE depuis 2017 nécessite de retraiter les recettes reçues pour apprécier la trajectoire des frais de personnel en net.



Les dépenses de personnel ont progressé en 2021 de 6,4 % en raison de l'intégration de trois agents de l'IFCE au 1^{er} avril 2021, du recours à des prestataires pour assurer les activités du pôle et de remplacements d'agents en arrêt maladie.

Les charges à caractère général se sont élevées à 783 402,46 euros, en diminution de 14 % par rapport à 2020. Cette baisse est liée à l'annulation de manifestations et notamment la plus importante d'entre elles, le salon des étalons.

Evolution des charges à caractère général (en euros)



- **314 044,91 euros** pour les achats dont 145 108,61 euros pour les fluides, 130 521,98 euros pour l'entretien des chevaux (paille, foin, alimentation...);

- **277 508,27 euros** pour les prestations de services dont 53 593,97 euros de locations mobilières (avec notamment les contrats en locations de deux tracteurs et d'une chargeuse pour un montant de 24 012,08 euros), 95 039,22 euros pour l'entretien des terrains, des bâtiments et du matériel, 60 786,07 euros pour les assurances (dont l'assurance statutaire pour 26 709,70 euros, 23 166,01 euros pour le dommage aux biens et 7 278,85 euros pour les véhicules), 21 367,08 euros pour le contrat de prestation de service (enlèvement du fumier et des déchets, 16 264,04 euros pour la maintenance informatique, 24 350 euros pour l'étude stratégique ;

- **167 495,28 euros** pour les autres charges dont 102 616,07 euros pour l'organisation des manifestations (rémunérations diverses pour les juges de concours, le chronométrage, chefs de piste, transmission en streaming, prestations hôtelières, publicité, réalisation d'affiches...), 23 654,87 euros pour les frais de télécommunication et d'affranchissement, 23 451,25 euros pour le nettoyage des locaux, 8 533,78 euros pour les frais de missions, de déplacement et de réceptions ;

- **24 354 euros** pour les impôts (taxe foncière).

Les autres charges s'élèvent à 76 426,33 euros, la principale dépense concernant le compte de fédération française d'équitation (FFE) pour un montant de 52 871,55 euros.

Les autres dépenses correspondent à :

- 20 646,50 euros pour des admissions en non-valeur ;
- 1 700,15 euros pour de la location de logiciel ;
- 1 208,12 euros pour des annulations de titres sur exercices antérieurs.

Les dépenses d'ordre s'élèvent quant à elles à 743 069,46 euros.

B. La section d'investissement

a) Les recettes

Les recettes d'investissement, hors opérations d'ordre et hors reprise du résultat antérieur, s'élèvent à 500 000 euros.

Cette somme correspond aux subventions versées des collectivités pour financer les investissements du pôle :

- 150 000 euros pour la Département de la Manche ;
- 150 000 euros pour la Région Normandie ;
- 100 000 euros pour Saint-Lô aggro ;
- 100 000 euros pour la ville de Saint-Lô.

Les recettes d'ordre s'élèvent quant à elles à 743 112,32 euros.

b) Les dépenses

Les dépenses d'investissement, hors opérations d'ordre, s'élèvent à 243 136,77 euros, soit :

- 82 235,31 euros pour les investissements courants ;
- 29 601,03 euros pour le PPI ;
- 90 955,43 euros pour les dépenses incendie ;
- 39 500 euros pour l'acquisition d'un télescopique et des accessoires (godet, pics à balles, balai...)
- 845 euros : autre

Les dépenses d'ordre s'élèvent quant à elles à 711 476,37 euros.

Le comité syndical est invité à voter le compte administratif 2021.

SMPH
COMPTE ADMINISTRATIF 2021
Dépenses de fonctionnement

Article	M14	BP 2021-DM	CA 2021
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		785 457,25	783 402,46
605	achat de matériel, équipements et travaux		2 725,94
60611	Eau	64 131,12	49 329,40
60612	Energie - Electricité	66 362,84	78 567,40
60621	Combustibles	13 000,00	12 761,67
60622	Carburants	5 000,00	4 450,14
60623	Alimentation		75,95
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	13 192,03
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	2 644,70
60632	Fourniture petit équipement	20 000,00	15 994,21
60636	Vêtements de travail	1 200,00	1 891,21
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 875,47
6068	Autres matières et fournitures	135 000,00	130 521,98
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		13,81
611	Contrats de prestations de services	20 000,00	21 367,08
6122	Crédit-bail mobilier		6 898,04
6132	Locations immobilières		1 736,00
6135	Locations mobilières	53 000,00	46 895,93
61521	Entretien et réparations terrains	20 000,00	21 799,93
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	51 456,20	31 912,19
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		1 357,82
61551	Entretien et réparations matériel roulant	25 447,09	23 463,38
61558	Entretien et réparations autres biens mobiliers	25 000,00	16 505,90
6156	Maintenance	12 000,00	16 264,04
6161	Primes d'assurances (Mullinsiques SMACL)	53 510,00	53 507,22
6168	Primes d'assurances (véhicules GROUPAMA)	7 000,00	7 278,85
617	Frais d'étude et de recherche	24 350,00	24 350,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	867,62
6184	Versement à des organismes de formation	5 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers (frais de communication, prestation de dématérialisation des marchés publics)	1 000,00	2 504,27
6226	Honoraires (avocats, cabinets conseils, huissiers, notaires, juges officiels)	3 500,00	17 091,89
6228	Divers (rémunération médecins, juges)	40 000,00	36 984,97
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 863,28
62320	Fêtes et cérémonie		150,00
6233	Foires et expositions	25 000,00	15 179,67
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	15 789,68
6237	Publications	1 000,00	500,00
6238	Divers	500,00	300,00
6241	Transports de biens	1 000,00	721,49
6251	Voyages et déplacement	1 000,00	
6256	Missions	5 000,00	4 845,13
6257	Réceptions	5 000,00	3 688,65
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	3 689,83
6262	Frais de télécommunication	20 000,00	19 965,04
627	Services bancaires et assimilés	500,00	463,16
6281	Concours divers (Cotisations FSE)	3 000,00	1 262,87
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	23 451,25
6288	Autres prestations	10 000,00	21 548,37
63512	Taxes foncières	25 000,00	24 354,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 103 116,11	1 070 963,99
6218	Autre personnel extérieur	345 216,11	328 801,23
6331	Versement de transport	1 200,00	1 449,82
6332	Cotisations versées au F.N.A.L	400,00	371,93
6336	Cotisations au CNFPT et au CDG	9 000,00	8 581,06
6338	Autres impôts, taxes	1 400,00	1 279,35
64111	Rémunération principale	285 000,00	269 010,48
64112	Supplément familial	4 500,00	2 675,48
64118	Autres indemnités	66 000,00	63 752,42
64131	Personnel non-titulaire : rémunérations	123 000,00	137 426,50
64138	Autres indemnités	55 000,00	57 824,57
6451	Cotisations à l'URSSAF	88 000,00	88 210,08
6453	Cotisations aux caisses de retraites	94 500,00	93 256,70
6454	Cotisations aux ASSEDIC	7 000,00	7 658,37
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	1 300,00	
6458	ATIACL	1 100,00	
6474	Versement aux œuvres sociales	19 000,00	9 828,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 038,00
65 - CHARGES DE GESTION COURANTE		85 000,00	75 218,21
6518	6518 - autre redevances logiciel		1 700,16
6541	Admission en non-valeur	25 000,00	20 646,50
65888	Autres charges de gestion courante	60 000,00	52 871,55
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 000,00	1 208,12
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	5 000,00	1 208,12
022 - DEPENSES IMPREVUES		5 000,00	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 983 573,36	1 930 792,78
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION		743 112,32	743 069,46
6811	Immobilisations incorporelles et corporelles	743 112,32	743 069,46
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		743 112,32	743 069,46
Total des dépenses de fonctionnement (réelles et ordre)		2 726 685,68	2 673 862,24

Accusé de réception en préfecture
050-251405460-20220411-2022-11-DE
Date de télétransmission : 15/04/2022
Date de réception préfecture : 15/04/2022

SMPH
BUDGET PRIMITIF 2021
Recettes de fonctionnement

Article	M14	BP 2021+DM	CA 2021
002 - résultat reporté		2 252 537,81	2 252 537,81
002	résultat reporté	2 252 537,81	2 252 537,81
013 - Atténuations de charges		48 670,00	43 864,73
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	48 670,00	43 864,73
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		524 000,00	474 852,75
7018	Vente de produits finis	48 200,00	15 586,63
70632	Redevances à caractère de loisirs	205 000,00	217 326,70
7067	Redevances et droits des services périscolaires	36 000,00	31 378,49
70688	Autres prestations de service	222 300,00	210 560,93
70878	par d'autres redevables	12 500,00	
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS et PARTICIPATIONS		988 298,22	943 531,61
74718	Etat	74 319,56	44 319,56
7472	Région	269 610,00	269 610,00
7473	Département	277 422,00	269 610,00
7474	Commune	179 740,00	179 740,00
7474	Communauté d'agglomération	182 206,66	179 740,00
7478	Autres organismes	5 000,00	512,05
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		322 000,00	311 895,27
752	Revenus des immeubles	317 000,00	304 125,13
7588	Autres produits divers de gestion courante	5 000,00	7 770,14
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		20 661,85	45 197,38
7718	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion		
773	Annulation de mandats	1 664,60	5 795,72
775	Produits des cessions d'immobilisation		
7788	Autres produits exceptionnels	18 997,25	39 401,66
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 156 167,88	4 071 879,55
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION		711 476,37	711 476,37
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	711 476,37	711 476,37
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		711 476,37	711 476,37
Total des recettes de fonctionnement (réelles et ordre)		4 867 644,25	4 783 355,92

SMPH
COMPTE ADMINISTRATIF 2021
SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	DEPENSES	BP 2021+DM	CA 2021
Chapitre 13 - Subvention d'investissement (opérations d'ordre)		711 476,37 €	711 476,37 €
13911	Subvention d'équipement - Etat	64 049,60 €	64 049,60 €
13912	Subvention d'équipement - Région	245 832,68 €	245 832,68 €
13913	Subvention d'équipement - Département	183 627,67 €	183 627,67 €
139148	Subvention d'équipement - Commune	19 125,81 €	19 125,81 €
139158	Subvention d'équipement - Agglo	49 055,14 €	49 055,14 €
139172	Subvention d'équipement - Feder	63 774,60 €	63 774,60 €
13918	Subvention d'équipement - Eperon	86 010,87 €	86 010,87 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		4 000,00 €	2 196,00 €
2051	Concessions et droits similaires	4 000,00 €	2 196,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		157 160,78 €	136 136,19 €
	Nouvelle enveloppe investissements 2022		1 861,59 €
2135	Installations générales	14 597,00 €	3 351,21 €
2158	Autre matériel outillage	29 208,69 €	24 682,42 €
2182	Matériel de transport	55 000,00 €	50 511,47 €
2183	Matériel bureau et informatique	8 000,00 €	7 944,32 €
21838	Autre matériel informatique		
2184	Mobilier	16 458,33 €	5 946,76 €
2185	Cheptel	15 000,00 €	16 525,00 €
2188	Autre matériel	18 896,76 €	25 313,42 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		869 195,79 €	104 804,58 €
2313	Constructions	835 695,79 €	104 804,58 €
2314	Construction sur sol d'autrui	33 500,00 €	
Chapitre 020 - dépenses imprévues		55 831,61 €	- €
020	dépenses imprévues	55 831,61 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 797 664,55 €	954 613,14 €

Article	RECETTES	BP 2021+DM	CA 2021
002 - Excédent d'investissement reporté		554 552,23 €	554 552,23 €
001	Excédent d'investissement reporté	554 552,23 €	554 552,23 €
13 - Subvention d'investissement		500 000,00 €	500 000,00 €
1312	Région	150 000,00 €	150 000,00 €
1313	Département	150 000,00 €	150 000,00 €
1314	Ville	100 000,00 €	100 000,00 €
1314	Communauté d'agglomération	100 000,00 €	100 000,00 €
1318	Fonds EPERON		
040 - Opération d'ordre de section à section		743 112,32 €	743 069,46 €
28051	Concessions et droits similaires, brevets, licences	3 622,98 €	3 622,98 €
281318	Constructions (autres bâtiments publics)	443 944,73 €	443 944,73 €
281351	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	5 858,33 €	5 858,33 €
28138	Autres constructions		
28148	Constructions sur sol d'autrui	241 576,97 €	241 576,97 €
28158	Autres outillages techniques	14 403,16 €	14 403,16 €
28182	Matériels de transport	8 591,34 €	8 591,34 €
28183	Autre matériel informatique	10 341,81 €	10 341,81 €
28184	Autre matériel de bureau et mobiliers	2 878,59 €	2 878,59 €
28185	Matériel de téléphonie	4 920,01 €	4 877,15 €
28188	Autres	6 974,40 €	6 974,40 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 797 664,55 €	1 797 621,69 €